

## **Nouvelle mission pour Didier Migaud et Alain Lambert**

### **Elle concerne la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances**

Le Premier ministre a confié à Didier Migaud, président de Grenoble Alpes-Métropole, député de l'Isère, et Alain Lambert, sénateur, ancien ministre du Budget, une nouvelle mission parlementaire sur la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), à la suite de la première mission menée de mars à septembre 2005.

Le Premier ministre constatant le succès et l'utilité de la première mission, leur confie donc la responsabilité de "veiller au respect des termes de la loi organique et de la volonté du législateur" et de faire "toute proposition de nature à assurer la réussite de la réforme."

La mission portera notamment sur la certification des comptes de l'Etat et le volet comptable, la déconcentration des crédits et le rôle des gestionnaires, les conséquences de la LOLF sur la gestion des ressources humaines. Elle pourra également s'inspirer des exemples étrangers et envisager les modalités d'extension des principes de la LOLF aux collectivités territoriales. Les parlementaires en mission seront placés auprès du ministre de l'Economie et des Finances ainsi que du ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'Etat.

Didier Migaud et Alain Lambert se réjouissent de la confiance qui leur est faite et de l'opportunité que représente cette nouvelle mission, pour assurer le succès d'une réforme qui se poursuit dans un climat favorable et consensuel.

Ils veilleront notamment à ce que les recommandations formulées lors de leur première mission (que l'on peut consulter à l'adresse suivante: [http://www.minefi.gouv.fr/lolf/10\\_1.htm](http://www.minefi.gouv.fr/lolf/10_1.htm)) soient mises en œuvre de façon satisfaisante.

### **"Veiller au respect de la volonté du législateur"**

**VERMARE HELENE**